

Envoyé en préfecture le 22/04/2015

Reçu en préfecture le 22/04/2015

Affiché le

S E O



N° 15.15
CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE
2015 AUX COLLECTIVITES MEMBRES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le conseil syndical dûment convoqué le 14 avril 2015, s'est réuni en procédure d'urgence à L'isle d'Abeau, le 20 avril de l'an deux mille quinze sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre JOURDAIN.

Nombre de membres en exercice : 103 titulaires / Présents : 86 / Votants : 102

PRESENTS OU REPRESENTES :

- ❶ - Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (28)
- ❷ - Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (11)
- ❸ - Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (17)
- ❹ - Communauté de Communes de la Vallée de l'Hien (10)
- ❺ - Communauté de Communes de l'Isle Crémieu (20)

16 pouvoirs déposés

Après signature de la feuille de présence, vérification du quorum.

Mme Pascale BIDARD, est nommée secrétaire de séance.

Il est exposé :

Envoyé en préfecture le 22/04/2015

Reçu en préfecture le 22/04/2015

Affiché le 

⇒ Compte tenu de la situation financière, il a été acté avec les représentants de l'Etat, la nécessité d'un retour rapide à l'équilibre budgétaire.

⇒ Il est donc proposé la mise en œuvre d'une contribution exceptionnelle qui sera appelée auprès des collectivités membres, selon le calendrier suivant :

- 5,00€ par habitant au mois de juin 2015
- 5,00€ par habitant au mois de décembre 2015

La présente délibération a été adoptée à la majorité (1 contre – 1 abstention)

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de publicités effectuées

HEYRIEUX, le 20 avril 2015

Jean-Pierre JOURDAIN,
Président

